

**PROGIBB<sup>MD</sup> 40 SG**  
**Régulateur de Croissance des Végétaux**  
**Granules Soluble**

**GARANTIE:**

Gibbérelline A<sub>3</sub>..... 40%

Avertissement, contient l'allergène lactose (lait)

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET JOINT AVANT L'UTILISATION**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**NO D'HOMOLOGATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**  
**29359**

Poids net (Contenu): 50g – 20 kg

Registrant  
Valent BioSciences Corporation  
870 Technology Way 40  
Libertyville, Illinois 60048  
É.-U.  
1-800-323-9597

Canadian Agent  
Valent Canada, Inc.  
6-130 Research Lane  
Guelph, Ontario N1G 5G3  
1-519-767-9262

## **PRÉCAUTIONS:**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Porter des pantalons, une chemise à manches longues et des souliers et des bas lors des opérations de mélange/chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. De plus, porter des gants résistants aux produits chimiques lors des opérations de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.

Ne pas retourner ou permettre le retour au champ dans les 12 heures qui suivent l'application.

### **PREMIERS SOINS:**

#### **Si avalé:**

Téléphoner immédiatement à un centre antipoison ou au médecin pour obtenir un conseil de traitement. Si la personne est capable d'avaler, lui faire doucement prendre un verre d'eau. Ne pas provoquer le vomissement à moins que ce soit recommandé par un centre antipoison ou un médecin. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

#### **Si sur la peau ou les vêtements:**

Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau en abondance pendant 15-20 minutes. Téléphoner immédiatement à un centre antipoison ou au médecin pour obtenir un conseil de traitement.

#### **Si inhalé:**

Déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, téléphoner le 911 ou une ambulance et donner la respiration artificielle, le bouche-à-bouche de préférence, si possible. Téléphoner un centre antipoison ou un médecin pour un conseil de traitement.

#### **Si dans les yeux:**

Tenir l'oeil ouvert et rincer lentement et en douceur à l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, lorsque présentes, après les cinq premières minutes et continuer à rincer l'œil. Téléphoner immédiatement à un centre antipoison ou à un médecin pour obtenir un conseil de traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION**

Ne pas contaminer l'eau, les aliments et les aliments pour le bétail lors de l'entreposage et de l'élimination.

Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

### **Pour les contenants recyclables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé, inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **MODE D'EMPLOI**

Utiliser seulement selon le mode d'emploi. Bien lire l'étiquette et la comprendre avant d'effectuer des applications. Garder hors de la portée des enfants. Pour les cerises sucrées et sûres : respecter un délai de 28 jours entre le traitement et la récolte. Pour la rhubarbe : Respecter un délai minimal de 110 jours entre le traitement et la récolte.

### **Diresctives d'application:**

Les granules hydrosolubles ProGibb 40 SG Régulateur de Croissance des Végétaux Granules Soluble contiennent de l'acide gibbérellique, un régulateur de croissance extrêmement puissant; lors de l'application de régulateurs de croissance, les écarts de doses de l'étiquette, dans le temps d'application, dans les volumes d'eau ou l'utilisation de mélanges non testés peuvent produire des résultats non désirés. Toujours consulter l'expert agricole de Valent BioSciences Corporation de votre région pour connaître les critères de pulvérisation appropriés à vos conditions.

- Ne pas appliquer sur des plantes stressées par les organismes nuisibles, par des carences nutritionnelles ou par un stress hydrique.
- Pour optimiser l'efficacité, le feuillage doit être bien recouvert par la pulvérisation; toutes les parties du plant ou de la culture doivent être traitées ou les résultats désirés ne seront pas obtenus. Préparer les solutions concentrées en mélangeant la quantité requise de produit avec de l'eau, dans un réservoir vide et propre. Éliminer toute

solution de pulvérisation non utilisée à la fin de chaque journée selon la loi municipale, provinciale ou fédérale.

- Pour obtenir les meilleurs résultats possible, le pH de l'eau devrait être neutre et toujours inférieur à 8.5
- Les applications de ProGibb 40 SG Régulateur de Croissance des Végétaux Granules Soluble effectuées en présence de conditions lentes d'assèchement (températures fraîches à tièdes, humidité relative moyenne à élevée et sans vent) améliorant l'absorption par le plant, pour une optimisation des résultats). Les applications de nuit sont encouragées lorsque les conditions de jour ne favorisent pas un assèchement lent.
- NE PAS appliquer à l'aide de méthodes ULV. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- Application par air pulvérisé: Ne pas diriger le jet au-dessus des arbres à traiter. Fermer les buses qui pulvérisent vers l'extérieur, à la fin des rangées et sur les rangées extérieures. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h au site d'application, vitesse mesurée à l'extérieur de la zone de traitement, du côté opposé au vent.

### **Élimination des contenants:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé, inutilisable.

## DIRECTIVES DE PULVÉRISATION POUR LES CATÉGORIES DE CULTURES DE FRUITS

CULTURE/VARIÉTÉ	OBJECTIF/AVANTAGE	DOSE	TEMPS D'APPLICATION
Cerises sucrées	Retarde de 4 à 5 jours la maturation des fruits, ce qui allonge la période de cueillette et retarde la période susceptible au fendillement du à la pluie. Ce traitement augmente également le calibre des fruits, la fermeté et la résistance aux troubles de post-récolte.	20 g m.a./1000L (20 ppm) (50 g de produit/1000 L)	Appliquer une seule application foliaire lorsque le fruit est d'un vert translucide à une couleur paille, 21 jours avant la récolte habituelle. Utiliser un volume d'eau suffisamment élevé pour assurer un bon détrempage (jusqu'au point du ruissellement).
NOTE: Ce traitement retarde souvent le développement des couleurs et la date de la récolte.			
Cerises sûres (cultivar Montmorency) infectées par le virus Yellow	Pour maintenir et prolonger la capacité fructifère élevée des cerisiers de cerises sûres Montmorency infectées par le virus de Yellows en stimulant la formation d'éperons et en diminuant l'apparition de nœuds Ablind <sup>MD</sup> . La formation d'éperons est présente l'année qui suit l'application. Les changements dans la production des bourgeons, des éperons et des fleurs ne seront donc pas évidents avant deux ou trois ans après le début du programme d'initiation. Des applications annuelles sont requises pour assurer un bon développement des éperons et une amélioration subséquente année après année.	10-15 g a.i./1000L (10-15 ppm) (25-37.5 g product/1000 L)	Appliquer 9 litres d'une solution de 10 à 15 ppm par arbre standard. Utiliser une solution de 10 ppm pour les arbres vigoureux. Une solution de 15 ppm peut être nécessaire pour les vieux arbres et les arbres moins vigoureux. Appliquer une pulvérisation 14 à 28 jours après la floraison. Le meilleur temps pour appliquer est le stade pendant lequel 3 à 5 feuilles terminales sont complètement ouvertes ou lorsque les terminaisons se sont allongées d'au moins 3 à 8 cm.
NOTE: Les applications n'améliorent pas la croissance des arbres soumis à des conditions de stress nutritionnel, hydrique ou occasionné par les organismes nuisibles. Les arbres affaiblis par des éléments autres que le virus de Yellows, comme un sol détrempé ou le dommage hivernal, ne répondront pas au traitement. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque l'application est utilisée en combinaison avec de bonnes pratiques culturales. Consulter les autorités agricoles locales et les experts sur les fruits pour un diagnostic précis du virus de Yellows et pour avoir des renseignements sur l'application d'acide gibbérellique.			

**DOSES D'APPLICATION RECOMMANDÉES (GRAMMES M.A./ACRE)  
SELON L'ÂGE DES CERISIERS**

<b>Äge des cerisiers (années)</b>	<b>Dose (grammes m.a./hectare)</b>
6-to-10	10-to-15
11-to-15	20-to-25
16-to-20	25-to-35
20 + years	35-to-45

**NOTE:**

Les doses sont basées sur des arbres d'une vigueur normale à divers âges. Ajuster la dose selon la vigueur des arbres. Si les arbres sont vigoureux, utiliser les doses recommandées les moins élevées. Les doses les moins élevées devraient également être utilisées sur les arbres ayant été sévèrement taillés et émondés. Utiliser les doses les plus élevées pour les arbres peu vigoureux et dont la production en rejets et en éperons est plus lente. Des doses d'application excessives augmenteront la croissance végétative au détriment de la production de fruits l'année suivante.

Les applications n'améliorent pas la croissance des arbres soumis à des conditions de stress nutritionnel, hydrique ou occasionné par les organismes nuisibles. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque l'application est utilisée en combinaison avec de bonnes pratiques culturales.

## TABLE DE CONVERSION

ProGibb 40 SG Régulateur de Croissance des Végétaux Granules Soluble contient environ 1 gramme de matière active par 2.5 grammes de produit.

Grammes de matière active	Grammes de ProGibb 40 SG Régulateur de Croissance des Végétaux Granules Soluble
1.0	2.5
2.0	5.0
4.0	10.0
5.0	12.5
8.0	20.0
10.0	25.0
20.0	50.0
30.0	75.0
40.0	100
50.0	125
60.0	150
80.0	200
100	250
120	300

### AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

L'utilisateur est responsable des risques sur la personne ou la propriété découlant de toute utilisation de ce produit.